

GT de la mise en oeuvre de la réforme du lycée : Sud éducation Paris refuse de siéger !

Paris, le 10/12/2018

Quels sont les buts de cette contre-réforme ?

SUD éducation a voté contre la réforme du baccalauréat et du lycée général et technologique en Conseil Supérieur de l'Education :

- ➔ Derrière la promotion du choix des élèves (apparemment « libres » de choisir leurs spécialités), cette réforme organise concrètement la mise en concurrence des établissements, des territoires et des individus.
- ➔ Elle vise également à réduire drastiquement les postes et les dépenses, en permettant de maximiser le nombre d'élèves par classe.
- ➔ Elle favorise enfin les milieux sociaux les plus aisés en complexifiant l'orientation et en faisant dépendre la poursuite des études dans le supérieur du choix des spécialités et donc de l'accès à certains lycées.

C'est la concurrence généralisée

La réforme du lycée va renforcer la ségrégation sociale et scolaire, en éclatant l'offre de formation. L'offre scolaire va fortement varier selon les lycées.

Donc la réforme du lycée général et technologique va aboutir à une mise en concurrence généralisée :

- ➔ entre les lycées pour l'obtention de tel ou tel enseignement de spécialité
- ➔ entre les disciplines pour savoir quel volume horaire sera dévolu à telle discipline dans le cadre de certains enseignements de spécialité ou enseignements de tronc commun.
- ➔ entre les enseignant-e-s : un jeu malsain de concurrence.

Faute de réel cadrage national, les arbitrages vont se faire au niveau d'un rectorat pour l'attribution des enseignements de spécialité à tel ou tel lycée, et au niveau de l'établissement pour l'attribution de tel volume horaire à telle discipline ou à tel enseignant-e. Cela va renforcer le règne des petit-e-s chef-fe-s, des hiérarchies intermédiaires et des clientélismes locaux, et entretenir un climat invivable.

Le recteur d'académie va arrêter la carte des enseignements de spécialité au plus tard au début du mois

de janvier précédant la rentrée scolaire après avis des instances consultatives compétentes, en veillant à inclure les représentants des établissements de l'enseignement privé sous contrat dans cette démarche de concertation.

Ce qui signifie ni plus ni moins que la mise en concurrence des établissements privés et publics.

C'est la suppression des postes

L'un des objectifs principaux de la suppression des filières est clair : pouvoir remplir les classes. Dorénavant, avec le jeu des spécialités, les classes seront toujours remplies, parce que l'on pourra prendre des élèves des différents groupes-classes pour les alimenter. C'est à mettre en lien, bien évidemment, avec l'annonce de 2650 suppressions de postes prévues pour le second degré concernant les enseignants, ainsi que les suppressions de postes administratifs et de postes d'agents du département et de la région déjà fortement touchés par le non-remplacement de nombreux postes de titulaires et par le développement des emplois précaires de contractuels.

C'est la mise au pas des enseignants

SUD éducation avait boycotté la réunion de présentation des projets de programmes devant le mépris du ministère qui a envoyé ces nouveaux programmes à la dernière minute, empêchant par là-même toute analyse substantielle. Le ministère, une fois les programmes bouclés a organisé une parodie de concertation. Certes, les programmes ne sont pas encore finalisés, mais on en voit déjà les contours libéraux et réactionnaires (flagrants dans les programmes de SES, où le chômage et les inégalités disparaissent par exemple en tant qu'objet d'études pour faire une large place à l'étude du marché) et les restrictions à la liberté pédagogique en français et en philosophie par exemple.

C'est la dégradation des conditions de travail

Le passage à 40% de contrôle continu aux épreuves du Bac, prévu dès la fin de l'année 2019-2020 pour la première génération de "cobayes" de la réforme qui sera alors en première, est une véritable catastrophe en terme

d'égalité entre territoires. Les Baccalauréats seront considérés comme "maison", et n'auront pour les filières comme pour les employeurs-euses pas la même valeur pour l'accès aux études supérieures en fonction du lycée dans lequel il aura été obtenu. Par ailleurs la mise en œuvre du contrôle continu est inacceptable : aucune garantie concernant l'anonymat des élèves et charge de travail supplémentaire massive pour les collègues. Enfin, la réforme remet en cause le baccalauréat comme premier grade de l'enseignement supérieur puisque le choix des spécialités vont servir à sélectionner les bacheliers à l'entrée dans le supérieur.

C'est l'accroissement du tri social

➔ avec la mise en œuvre de Parcoursup, les élèves sont amené-e-s à choisir leurs spécialités en fonction des attendus des filières post-bac. Cette vision utilitariste du lycée, qui vise à sélectionner de plus en plus tôt, est en opposition avec nos principes d'émancipation.

➔ l'orientation ne peut être faite correctement : les psyEN n'occupent désormais qu'un rôle marginal au profit de professeur-e-s principaux-ales qui n'y sont pas formé-e-s. Faute de contenu, les enseignant-e-s ne savent pas quoi faire 54 heures dévolues à l'orientation, et celles-ci peuvent être faite par des personnes extérieures aux établissements ! Tout laisse présager que le poids de l'orientation reposera uniquement sur les élèves et leurs familles, ce qui va encore renforcer le juteux marché des officines privées d'aide à l'orientation.

➔ l'orientation est en train d'être démantelée : l'information sur l'orientation est en passe d'être transférée aux régions (et donc centrée sur le bassin d'activité local), et les CIO d'être purement et simplement fermés.

➔ le scandale c'est aussi la chasse aux étudiants pauvres avec l'augmentation scandaleuse des frais de scolarité pour les étudiants extra-communautaire.

Sud Education Paris revendique

➔ L'abrogation de la réforme du lycée et du bac, ainsi que de parcours sup'

➔ L'abrogation des contre-réformes à l'oeuvre dans les lycées professionnels,

➔ Le maintien du cadre national du baccalauréat, qui doit rester le premier grade universitaire et maintien d'un véritable anonymat lors des épreuves

➔ Une réduction des effectifs par classe (maximum 25 élèves) et la mise en place d'un dédoublement systématique par un cadrage national

➔ Des moyens à la hauteur des besoins exprimés par les personnels

➔ La nationalisation sans indemnisation des établissements privés

➔ Le changement des EPLE en établissements polytechniques avec un enseignement qui garantisse à toute-s les élèves l'appropriation de tous les types de savoirs – qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques – reposant sur des pratiques pédagogiques, laïques, coopératives et émancipatrices

Pour l'ensemble de ces raisons, Sud Education Paris refuse de siéger au groupe de travail sur la contre-réforme du lycée. Sud Education Paris refuse se de plier au petit jeu de la concertation, alors même qu'il s'agit de mettre à l'oeuvre une politique capitaliste et réactionnaire à l'encontre du désir d'émancipation des travailleurs et des élèves.

Dans le contexte actuel :

➔ **Sud Education Paris apporte tout son soutien aux blocages, aux collègues, aux lycéens, aux étudiants en lutte à Paris I, à Censier, à Voltaire, à Doisneau, à Paul Valéry...**

➔ **Sud Education Paris condamne les violences policières**

Nous appelons donc dès aujourd'hui l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à entrer dans l'action aux côtés des lycéen-es et des étudiant-es et à construire un mouvement de grève générale reconductible. 50 ans après Mai 68, le camp des travailleurs et des travailleuses doit reprendre le chemin des conquêtes sociales.

14 décembre : Manifestation à 12h30 - AG de grève à la Bourse du travail à 10h

